Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 87 (1999)

Heft: 1433-1434

Artikel: Couple et égalité : les mal mariées

Autor: Moreau, Thérèse

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-281598

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COUPLE ET EGALITE: LES MAL MARIÉES

On ne saurait évoquer le travail des femmes sans faire référence au partage des tâches domestiques. En effet, la division sociale du travail est conditionnée par celle dite privée du travail familial. Or le plus gros obstacle aux carrières féminines demeure la répartition inégale des travaux dit ménagers. Et, ce n'est que lorsque les hommes partageront réellement et travail domestique et éducation des enfants que les femmes pourront espérer entrer à parité dans le monde du travail et investir la plupart des professions.

Malheureusement, la passionnante enquête *Couples et égalité: un ménage impossible*[1], menée par une équipe de chercheurs et chercheuses suisses, nous montre que nous sommes encore très loin du but. Partant du constat de la banalité de l'inégalité dans le monde du travail, l'interrogation fondamentale de l'ouvrage est la suivante: «Pourquoi les femmes se mobilisent-elles si peu (en regard de la tâche à accomplir) contre les inégalités qu'elles expérimentent quotidiennement?» (p.17) En cherchant à expliquer l'aliénation des femmes, l'équipe s'est aperçue que l'un des problèmes réside dans la définition même de l'égalité car il existe pour ce concept une multitude de définitions, la plupart du temps non explicitées. Voulant faire le point sur la manière dont les femmes et les hommes se familiarisent avec l'idée d'égalité et élaborent leur propre conception de la justice à travers leurs échanges, il a été préparé des questionnaires auxquels deux cents femmes et deux cents hommes ont accepté de répondre[2]. On s'aperçoit alors que plus les femmes et les hommes vivent inégalitairement, plus elles et ils ont tendance à minimiser l'inégalité pour en faire une différence naturelle. Ainsi 49% des femmes mariées choisiraient-elles, volontairement et naturellement, le temps partiel contre 23% des femmes célibataires. On peut se demander si ce choix n'est pas à relier avec les vingt-deux heures de travaux domestiques assumées chaque semaine par la femme vivant en couple alors que son partenaire n'y consacre que neuf heures surtout lorsque l'on apprend que la maternité fait monter cet horaire à trente-six heures mais que la paternité n'en demande que douze. Responsables de la majorité des tâches domestiques, les femmes ne sauraient occuper autre chose qu'une place secondaire sur le marché du travail.

L'égalité fictive

L'enquête montre également que le discours sur l'égalité reste fictionnel et que nous continuons, bon gré mal gré, à vivre sous les lois du patriarcat: 80% des personnes interrogées disent que dans leur couple le travail ménager est essentiellement voire toujours assumé par l'épouse, 73% reconnaissent qu'il en va de même pour tout ce qui concerne les enfants. Pire, parmi celles et ceux qui se croient à égalité seule 23% des femmes contre 31% des hommes assurent que les hommes partagent à égalité les soins aux enfants, et si 26% des hommes affirment partager égalitairement, seules 16% des femmes croient à cette égalité.

Pour les hommes qui se dénoncent comme inégalitaires, il semblerait que ce soit autant pour se déculpabiliser et ne rien faire que pour remettre en cause leur mode de fonctionnement. Du côté des femmes toute participation masculine est survalorisée. Ce serait, pour les chercheurs et chercheuses une stratégie pour encourager les partenaires masculins à s'investir davantage. Pour ma part, j'y vois plutôt l'effet de miroir dénoncé par Virginia Woolf: «Les femmes ont pendant des siècles servi de miroirs, elles possédaient le pouvoir magique et délicieux de réfléchir une image de l'homme deux fois plus grande que nature [...] Voilà pourquoi les femmes sont si nécessaires aux hommes. Et cela explique pourquoi la critique féminine inquiète tant les hommes [...] Si une femme, en effet, se met à dire la vérité, la forme dans le miroir se rétrécit, son aptitude à la vie s'en trouve diminuée. Comment l'homme continuerait-il de dicter des sentences, de civiliser les indigènes, de faire des lois, d'écrire des pièces, de se parer, de pérorer dans les banquets, s'il ne pouvait se voir pendant ses deux repas principaux d'une taille pour le moins double de ce qu'elle est en réalité[3]?» Comment, ajouterai-je, être

un homme moderne, empli du sens de la justice sans ce reflet d'égalitarisme? D'autant que si femmes et hommes assurent avoir du bonheur à partager ainsi les tâches domestiques et les responsabilités parentales, ce discours ne tient que rarement devant le divorce ou les contingences de la vie matérielle.
La seconde partie de l'ouvrage étudie les stratégies personnelles mises en œuvre pour échapper à l'inégalité et à ses malheurs. Si chacun-e est capable d'identifier le dysfonctionnement des autres couples, chacun-e tend à s'aveugler sur son propre fonctionnement. On attribue au choix une raison naturelle, rationnelle qui ne remet pas le couple en question: si moi, Julie, je repasse les chemises de mon mari c'est que je repasse mieux les chemises que mon mari et donc qu'il est préférable que je le fasse moi-même (p.141). Et comme Il ne fait pas pire que les autres hommes qu'Elle fréquente, la banalisation de l'inégalité efface l'injustice.
Et même si les femmes se montrent dans l'ensemble plus insatisfaites du statu quo que les hommes, on voit ici que les résistances à l'égalité sont fortes chez elles comme chez eux - on en a eu la preuve malheureusement le dimanche 13 juin 1999 où une majorité de femmes et d'hommes ont soit voté contre l'assurance maternité soit n'ont pas daigné se rendre aux urnes. C'est pourquoi les auteurs et autrices de l'ouvrage posent la question des moyens que nous voulons et pouvons nous donner pour changer la société. Je suggérerai, entre autres, d'arrêter de blâmer les femmes et les filles, de s'occuper davantage de l'éducation à l'égalité dès l'enfance, que dis-je dès le berceau[4], de revoir sérieusement l'éducation des garçons dont on fait des assistés dans la vie privée, d'inclure dans leur curriculum la nutrition, la cuisine, la puériculture, l'art de se prendre soi-même et ses affaires en charge, de leur apprendre à respecter les femmes de leur entourage comme les autres et à croire et s'engager pour le respect des droits de la personne.
Voilà, en tout cas, un ouvrage indispensable, passionnant qui nous oblige à réfléchir sur notre propre fonctionnement qu'il soit privé ou public.

Thérèse Moreau

1 Patricia Roux, *Couple et égalité: un ménage impossible*, Lausanne: Réalités Sociales, 1999, avec la collaboration de Valérie Perrin, Marianne Modak et Bernard Voutat. Les références de pages renvoient toutes à cet ouvrage.
2 «Pour le ménage: nous en discutons régulièrement car la question revient souvent; nous en avons parlé et nous avons réglé la chose; nous n'en parlons pas, les choses s'organisent d'elles-mêmes; nous n'en parlons pas parce qu'on se disputerait; nous en parlons, mais nous ne sommes pas toujours d'accord; nous en parlons et nous sommes d'accord, mais les choses ne se passent pas comme prévu.»
3 Virginia Woolf, *Une Chambre à soi*, Paris: Denoël, 1992 [1929], pp. 54-55.
4 Voir, entre autres, Elena Gianini Belotti, *Du côté des petites filles*, Paris: Des Femmes, 1974, Thérèse Moreau, *Pour une éducation épicène*, Lausanne: Réalités sociales, 1994.

EPFL

ÉCOLE POLYTECHNIQUE
FÉDÉRALE DE LAUSANNE

L'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne met au concours un poste de

MAÎTRE D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE (MER) EN ACOUSTIQUE

au Département d'électricité

Le/la titulaire aura pour mission de développer les activités d'enseignement et de recherche, notamment en modélisation des champs acoustiques (rayonnement et propagation). Il/elle proposera une recherche innovatrice en relation avec le contrôle sonore actif. Ces activités s'intégreront dans celles du Laboratoire d'électromagnétisme et d'acoustique en collaboration avec d'autres unités de l'EPFL, ainsi qu'avec d'autres institutions et industries sur le plan national et international.

Des aptitudes pour l'enseignement et la gestion de projets, l'excellence scientifique, la personnalité, ainsi que l'expérience industrielle sont des atouts majeurs. Il/elle sera appelé/e à suivre des projets d'étudiants, des travaux de diplôme et de thèse.

Délai d'inscription: 15 octobre 1999.

Entrée en fonction: à convenir.

Les candidatures féminines sont particulièrement bienvenues. Les personnes intéressées voudront bien demander, par écrit, le dossier auprès de la **Présidence de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, CE-Ecublens, CH-1015 Lausanne, Suisse,** ou par **téléfax au N°+41 21 693 70 84.** Des informations supplémentaires peuvent être obtenues sur le web: http://www.epfl.ch, http://dewww.epfl.ch/, http://admwww.epfl.ch/pres/profs.html ou http://research.epfl.ch/.

La Faculté de médecine ouvre une inscription pour un poste de

PROFESSEUR ADJOINT

en vaccinologie

au Département de pédiatrie

Charge: Il s'agit d'une charge complète de professeur adjoint comprenant l'enseignement pré-et post-gradué, en vaccinologie.

Le titulaire est responsable du développement de son domaine de recherche, de la coordination des projets de recherche.

Titres exigés: doctorat en médecine. Spécialiste FHM ou autre titre jugé équivalent.

Entrée en fonction: 1er janvier 2000 ou à convenir.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 10 septembre 1999 au doyen de la Faculté de médecine, Centre Médical Universitaire, 1 rue Michel Servet, 1211 Genève 4, auprès duquel peuvent être obtenus des renseignements complémentaires sur le cahier des charges et les conditions.

Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines.

UNIVERSITÉ DE GENÈVE